

Von den überlebenden Schwestern ist nur der Aufenthalt von drei bekannt geworden. Eine ist in Ober-Wöllstadt und eine in Okstadt gestorben. Die dritte ist in Obernburg a. M. (Bayern) bei ihren Verwandten gestorben. Diese haben ihr auf dem dortigen Friedhof in der Nähe der St. Annakapelle einen Grabstein setzen lassen, dessen Inschrift lautet : " Steh Wanderer still und lies ! Dieser Stein deckt die irdische Hülle der ehrwürdigsten und tugendhaftesten Jungfrau Christine Braun aus Obernburg, geistliche Nonne des Frauenklosters ad St. Norbertum zu Ilbenstadt. Geb. 31. Aug. 1749 und gest. 9. Dez. 1843. Ihre Hoffnung ruhte in Gott. Ps. 129. 5. In Liebe und Verehrung errichtet von ihren Verwandten ". —

Der schöne Wald, welcher den ehemaligen Wirkungskreis der Norbertinerinnen im stillen Johannistal umsäumt, trägt heute noch den ehrenvollen Namen " Der Jungfernwald ". Nieder-Ilbenstadt ist eine heilige Stätte, geweiht durch Opfer und Gebet und den frommen Wanderer durchwehen heute noch bei seinem Anblick Gedanken an die Ewigkeit !

Ilbenstadt.

H. KISSEL, Pfarrer.

* * *

LES DERNIERS JOURS DE L'ABBAYE DE VICOIGNE

1. Le dernier prélat.

L'élection du frère Jean Grenier, en 1781, comme abbé des Prémontrés, avait été mêlée de quelques intrigues du seigneur de Raismes auprès de l'intendant du Hainaut. L'autorité royale ne laissait pas en effet aux communautés religieuses la pleine liberté du choix de ces supérieurs : le frère Jean fut préféré au frère Antoine Delvigne, bien que celui-ci ait été favorisé d'une forte majorité ; mais le supérieur général de l'Ordre lui donna son agrément, et par suite il fut supérieur légitime.

Recommandé en haut lieu comme " conciliant et ayant quelque intelligence du temporel " ¹⁾, il n'avait jamais apparemment exercé la charge de procureur dans l'intérieur de la communauté ; il avait seulement inauguré dans Raismes la charge de vicaire, au lendemain de son ordination, et il avait ensuite occupé le lutrin dans l'abbaye.

1) Arch. dép. Lille, H. *Vicoigne*, carton du XVIII^e siècle. Lettre Senac de Méilhan du 30 août 1781 à l'évêque d'Autun ; lettre du même au marquis de Ségur, à la même date. — Lettre en original avec sceau de Jean-Baptiste L'Ecuy, général de l'Ordre des Prémontrés, du 14 octobre 1781.

Sa devise "*Pauperibus*", et l'unique gerbe d'or sur fonds d'azur, dont il orna son blason, s'expliquent à la fois par ses origines personnelles, car il était issu d'une famille pauvre de Preux-au-Sart, près de Quesnoy²⁾, par les traditions séculaires de la maison en faveur des pauvres, et par ce fait que l'abbaye tirait presque entièrement son revenu de domaines ruraux³⁾ ; mais si les difficultés d'ordre temporel ne lui firent pas défaut, rien en cela n'était nouveau. Les tendances de cette époque accusent une réelle compression des ressources du clergé régulier par le pouvoir central, et les légistes se faisaient les instruments dociles de ces mêmes tendances ; car leur intervention dans les rapports des membres du clergé entre eux au point de vue de la dîme, prêtait à l'équivoque, et quand survenait la mort d'un abbé, ils ne se faisaient pas scrupule d'irruption dans le cloître, sous prétexte de défense des intérêts du royaume⁴⁾.

L'abbé Jean Grenier connut toutes ces souffrances : le 20 juillet 1781⁵⁾, les scellés avaient été apposés sur les chambres occupées par son prédécesseur, sur sa chapelle particulière, et sur le coffre réservé aux insignes de sa charge dans la sacristie de l'église abbatiale. Plus tard, en 1783, ce fut la reprise d'une querelle, dont la cause première se reportait à une date antérieure à son élection, et qu'un conseiller honoraire, Mr. de Sars, se fit un jeu d'éterniser, après avoir obtenu qu'elle fut portée devant ses pairs de la Cour de Douai⁶⁾.

Il est difficile de se dérober aux provocations d'un adversaire, dont la mauvaise foi ne peut être mise en doute, et par suite il n'y a pas à s'étonner outre mesure, qu'en mars 1789 des écritures s'échangeaient encore à ce sujet entre avocats. Les religieux de l'abbaye, quant à eux, n'en étaient pas moins fidèles à la pratique de l'office de nuit, qui fut maintenue, a écrit Mgr. Deramecourt⁷⁾,

2) *Ibidem*. Compromis du 4 juil. 1782, en faveur de la v^{re} Jérôme Grenier mère de l'abbé Jean Grenier, et en faveur de son frère Nicolas, souscrit par Emile Huvelle, curé de Preux-au-Sart, pour location de quatorze mencaudées de terre.

3) Collection particulière de feu m^r l'abbé Jules Desilve. (Compte général de tout ce que les religieux de l'abbaye de Vicoigne ont reçu (et déboursé) depuis la St. Martin 1789 jusqu'au 1^{er} janvier 1791).

4) Arch. dép. Lille, parlement (abbaye de Vicoigne).

5) *Ibidem*, parlement, n^o 11.495.

6) *Ibidem*, parlement, n^{os} 9.183, 9.184, 11.722, 14.775.

7) Abbé Deramecourt (plus tard évêque), *Le clergé du diocèse d'Arras pendant la révolution*, I, p. 174.

jusqu'au dernier moment ; et leur confiance était si grande, au cours de cette même année 1789, qu'ils n'hésitèrent pas à exposer 44.332 livres pour la réfection du pavement de leur immense église, et encore 5.450 livres pour l'embellissement de son jubé. Au début d'avril, la futaye de la taille des Plantis, divisée en soixante-six montres, fut exposée en vente et adjugée par l'abbaye pour 22.425 livres, avec celle de la taille des cinq bonniers à Suchemont, qui, elle, fut vendue pour 4.700 livres ; en octobre la taille dite de Douay, et une autre de Suchemont dite du Mortier-à-cheval furent encore l'objet d'un marché de 20.920 livres, et par suite il leur fut possible de solder eux-mêmes les travaux effectués dans leur église, avant leur dépossession. Le service des fondations pieuses fut continué jusqu'au 1^{er} janvier 1791 ; ils y furent aidés par des menues recettes réalisées autour d'eux à Raismes (6.500 livres) ; eux-mêmes ne disposèrent plus, dès 1790, que d'une pension de 1200 à 900 livres, attribuée à chacun selon son degré d'ancienneté, et à laquelle s'ajoutaient 6.000 livres pour le prélat ; enfin la même année (1790), ils firent encore labourer 142 mencaudées de leurs terres (32 hectares, 63), après achat de 170 voitures de fumier, et ils enensemencèrent la moitié en blé, en réservant le surplus aux travaux de mars⁸⁾ ; mais ils ne purent en profiter, car ils durent quitter leur cloître avant la moisson, pour se rendre dans les bâtiments de l'abbaye d'Hasnon, qui étaient situés à six ou sept kilomètres de leur maison (1791).

2. L'expulsion.

Depuis deux ans, ils étaient en butte à la malveillance ; car les premières violences, dont ils furent victimes, dataient du 24 juillet 1789 : une troupe de trois cents personnes, armées de fusils, de fourches et de pistolets, avait été amenée jusqu'à l'abbaye par un nommé Jean-Baptiste Desfontaines, après avoir été provoquée par lui " au souvenir de procès perdus ". Il y avait eu en effet une longue procédure¹⁾ relative à la vaine pâture dans Verchain, où des droits de seigneurie étaient indivis entre l'abbaye et messire Jérôme Grenet, sur un ancien fief dit de Doisnaing-Maugré, et la commune de Verchain avait été condamnée régulièrement à acquitter les frais. A tout prendre, il y avait eu d'abord querelle privée ; puis l'affaire

8) Compte général déjà cité (1789 à 1791).

1) Arch. dép. Lille, parlement, n^{os} 9.204 et 9.698 ; et Bibl. mun. à Valenciennes, U. L., 39.

avait revêtu le caractère d'intérêt local ; l'intendance du Hainaut avait autorisé la commune à entrer en cause, et le procès s'était clos en 1782 ; mais Desfontaines, devenu par achat seigneur de Verchain, n'y était point intervenu, et aucune irritation ne se justifiait contre l'abbaye.

Armé d'une épée d'ordonnance (car il avait servi dans l'armée), Desfontaines, appelé aussi seigneur d'Orimond, fut reçu par le prieur de la communauté, en présence des serviteurs de la maison ; le remboursement des frais était convoité ; mais l'abbé était absent, et les sollicitateurs durent se résigner à prendre le chemin de Valenciennes, où Desfontaines, à qui la société d'un religieux avait été accordée, se vit offrir la moitié de ce qu'il prétendait réclamer, soit 12.000 livres ; puis ayant été ensuite désapprouvé par les autorités de la ville de Valenciennes, à qui il en avait référé, il restitua l'argent reçu, en demandant quittance ²⁾, et le fit dans les vingt-quatre heures.

Cet homme eut plus tard une fin malheureuse ; mais la fuite le préserva des conséquences de cette équipée ; et, la maréchaussée de Valenciennes ayant appréhendé deux des individus que Desfontaines avait entraînés à sa suite, ceux-ci, malgré une demande présentée par le prélat de Vicoigne pour obtenir leur grâce (la preuve en ressort d'une pétition ultérieure de l'épouse d'Orimond) ³⁾, furent exécutés par la corde, le 31 juillet, sur jugement rendu par le lieutenant-prévôt de cette même maréchaussée, au siège du baillage de Le Quesnoy, et leur corps furent exposés, selon l'usage, l'un sur la place de Vicoigne, l'autre dans un carrefour voisin de Valenciennes ; ils avaient pu être confessés avant de mourir ⁴⁾.

Les prémontrés avaient cependant plus à craindre de ceux qui se réclamaient de l'autorité du pouvoir législatif nouvellement créé à Paris, que des violences de la populace ; car l'esprit de tradition était battu en brèche autour d'eux par un désir de nouveautés attisé par la convoitise.

Dans Raismes, il y avait quelques frères lais chez les Carmes chaussés de Bonne-Espérance ⁵⁾ tandis que ce genre de vocation était ignoré depuis longtemps chez les Prémontrés ; ceux-ci avaient seulement des serviteurs à gages, dont plusieurs avaient vieilli dans

2) Arch. nat. à Paris, B. B. 30, 79 ; et abbé Jules Desilve, *Histoire de Quarouble*, p. 219.

3) *Ibidem*.

4) Bibl. mun. à Valenciennes, dossier U, 4-18.

5) Arch. dép. Lille, L, n° 5.148, 9.372, 9.415, 9.444.

l'isolement du cloître et suivirent leurs maîtres en exil à Hasnon, en 1791 ⁶⁾.

Les prémontrés étaient donc entourés de respect chez eux, et ce n'est pas sans étonnement qu'on trouve accolé, en 1770, au nom de l'un de ces serviteurs, le titre de mayeur de Vicoigne ⁷⁾. Claude Maladry était alors attaché à la personne de l'abbé Jean-Baptiste Duplessy, sous le pseudonyme de chambellan ; et peu auparavant, en 1761 ⁸⁾, lors du partage par l'évêque d'Arras du décanat dit de Valenciennes-rural entre ceux de Bouchain et d'Hasnon, le domaine des prémontrés avait été inscrit comme paroisse distincte, dépendant de la seconde de ces circonscriptions ecclésiastiques. Il n'y avait cependant autour de l'abbaye que huit à dix maisons ⁹⁾ ; par suite Vicoigne ne pouvait guère par surcroît s'embarrasser d'un échevinage local ; il n'y en avait jamais eu, et quand survint ensuite la loi du 4 décembre 1789 sur l'organisation des municipalités en France, elle ne trouvait pas application dans Vicoigne ; mais l'existence du prêtre, qui y faisait fonction de curé aida à équivoque, et l'on retrouve en juin 1790 ¹⁰⁾ dans l'acte de décès de Claude Maladry la mention de ses prétentions.

Il avait été " dit mayeur ", selon l'expression du texte ; et l'abbé Grenier reprit à son tour le même titre, le 30 juin 1791 ¹¹⁾. Un agent du département et un membre du district de Valenciennes étaient en effet depuis la veille occupés dans l'abbaye à l'inventaire du mobilier de la communauté, en exécution des lois sur la spoliation du clergé ; or, en présence des principaux habitants, se réclamant des fonctions d'officiers municipaux, il demanda " en qualité de maire de la paroisse de Vicoigne " à y conserver la disposition d'un local où il puisse " venir de tems en tems... pour vaquer aux affaires de la municipalité ". Il exista même un sceau à l'exergue de la " Municipalité de Vicoigne ", dont le frère Théodore Beauvois se servit le 4 mars 1791 à l'occasion d'une réponse à l'administration du district de Valenciennes ¹²⁾, et on retrouve ce même sceau, le 2

6) Arch. dép. Lille, Q, farde 664-665. Procès-verbal tenu à Hasnon le 28 août 1791.

7) Arch. mun. Raismes, série G. G., registres de paroisse.

8) Bulletin de soc. d'études de la prov. de Cambrai, t. III, p. 222.

9) Arch. dép. Lille, L, 9.639. Lettre du 17 juillet 1791.

10) Arch. mun. de Raismes, séries G. G., registres de paroisse.

11) Arch. dép. Lille, Q, farde 649.650.

12) Arch. mun. Valenciennes, série Q, n° 5.

mars 1792, entre les mains du jardinier de l'abbaye, Charles Sandras, devenu le prétendant au titre de maire ¹³⁾.

En ces circonstances le prélat de l'abbaye était certainement préoccupé des intérêts matériels, dont il avait la direction ; mais en outre la population ne pouvait être négligée au point de vue spirituel, et l'on voit le curé de Vicoigne, Norbert Coppens, prendre le chemin d'Hasnon avec les autres membres de la communauté. Or, depuis le 2 juin un prêtre apostat, François-Ignace Carlier, natif de Saultain près Valenciennes, et qui, de son aveu, avait " tout sacrifié à la révolution ", était venu s'installer à Vicoigne comme curé ¹⁴⁾ ; le Saint-Siège avait condamné la constitution civile du clergé par bref du 13 avril 1791, et l'abbé Grenier, qui ne pouvait s'illusionner sur les sentiments de ses adversaires, voyait déjà autour de lui les habitants préoccupés de soumission aux lois de persécution, tandis que le séquestre poursuivait son œuvre de spoliation en s'aidant même de ses victimes. Loin de le troubler, la suppression de l'abbaye du Château, en janvier 1791 ¹⁵⁾, lui avait procuré l'occasion de témoigner de sa bienveillance personnelle envers l'autorité, et de manifester sa joie, en raison du fusionnement des deux communautés norbertines ; et le désir qu'il exprima au sujet du local nécessaire à la gérance des intérêts de la paroisse fut rapporté à l'administration supérieure avec provocations à la méfiance contre le prêtre ¹⁶⁾.

Deux prémontrés de Vicoigne, frère Augustin Cheval et frère Herman Noël, moururent dans leur cloître en 1790 ¹⁷⁾ ; le transfert des autres à Hasnon s'opéra aussitôt après l'inventaire, au plus tard le lendemain de son achèvement (1^{er} juillet 1791) ; et là, au lieu d'une " retraite sûre et tranquille ", leur permettant de " remplir leurs obligations sans inquiétude ", ils furent en butte aux suspicions d'un club, la Société des amis de la Constitution, qui avait été fondée dans une ville voisine, à Saint-Amand, et était fréquentée par plusieurs habitants d'Hasnon. Après quinze jours de souffrances, le 18 juillet, le frère Théodore Beauvois fut obligé d'en référer aux membres du district de Valenciennes ¹⁸⁾ pour demander protection ; et sur une demande d'" éclaircissements ", adressée à la société

13) Arch. dép. Lille, L, n° 9.411.

14) *Ibidem*, L, n° 3.202, 9.390 et 9.393.

15) *Ibidem*, L, n° 5.122. Lettre de l'abbé Jean Grenier aux administrateurs du dép. du Nord, en date du 18 janvier 1791.

16) *Ibidem*, L, n° 9.369. Lettre Descornain déjà citée.

17) *Bulletin soc. d'ét. déjà cité*, t. XV (1910), p. 29.

18) Abbé J. Dewez, *Histoire de l'abbaye d'Hasnon*, pp. 433 et sv.

incriminée, celle-ci fut seulement rappelée au calme ¹⁹⁾, avec promesse d'une communication de la plainte dont elle avait été l'objet.

L'abbé Grenier logeait avec un domestique dans le quartier abbatial ; onze religieux de sa maison étaient groupés dans un dortoir ménagé dans un rez-de-chaussée avec leur barbier et deux domestiques ; plusieurs autres, dont était le frère Beauvois, étaient à l'étage. Au 28 août 1791 ²⁰⁾, ils se comptaient au total vingt-trois prémontrés, dont six de Château-l'abbaye ; ils y furent rejoints ensuite par le frère Hubert Martin ²¹⁾ qui se rétracta d'un serment prêté à la constitution civile, et s'engagea à faire pénitence pendant six mois.

Soixante prêtres étaient réunis dans le cloître d'Hasnon. La plupart étaient des chanoines réguliers ; mais beaucoup étaient des Augustins ²²⁾, et par suite la règle des uns et des autres se différenciail ; de plus les locaux mis à leur disposition étaient mal commodes. Les prémontrés n'eurent guère d'autre consolation que celle de "voir leurs souffrances partagées" ; mais "l'esprit de concorde et de charité présida aux divers arrangements que l'on prit, relativement au maintien de la discipline ; il fut convenu que "chaque communauté conserverait son régime et ses lois particulières", et au 12 février 1792, ils avaient encore "la liberté pleine et entière de "célébrer chaque jour les Saints Mystères, et de rendre hommage à chaque heure du jour au Sacrement adorable de l'autel".

Après le départ du curé légitime d'Hasnon, le frère Théodore

19) Arch. dép. Lille, L, n^{os} 5.043, 5.108. Lettres du directoire du dép. du 23 juillet 1791, et de la Société des Amis... du 2 août 1791.

20) Arch. dép. Lille, Q, 664-665.

21) Abbé J. Dewez, *Hist. de l'abbaye d'Hasnon*, p. 437.

22) Arch. dép. Lille, L, n^{os} 9.443 et 9.444.

Abbaye de Cysoing (22 religieux) : dom Hippolyte Capron, Charles Chotteau, Athanase Dominet, Fidèle Dath, Paul Deboulogne, prieur, Benoît Delemer, Louis Delvigne, Jean-Bapt. Desmazières, Narcisse Desmazières, Amand Fourmaux, François Gadenne, Théodore Gaufart, Auguste Gosse, abbé, Henri Hotton, Romain Lavergne, Cyprien Leblan, Ambroise Lezaire, Auguste Locufier, Hubert Mahy, Louis Marc, Chrétien Sidenbond, Amand Waché.

Prieuré de Beaufort à Somain (9 religieux) : dom Emmanuel Charlet, prieur, Laurent Coqu, Calixte Duquesne, Dominique Frigault, Amé Lancel, Ignace Marescat, Xavier Masingue, sous-prieur, Auguste Procureur, Alipe Sehlum.

Abbaye de Phalempin (2 religieux) : Ferdinand Deledique, Modeste Savreux.

Abbaye de St. Jean à Valenciennes : Ambroise Bailleul.

Carême de Lille : Désiré Charlet.

Beauvois administra le sacrement de baptême, à trois reprises, en 1792, alors que dans l'église paroissiale, un carme du prieuré de Raismes s'était installé, le 19 décembre 1791, en s'aidant de suffrages populaires. Le dimanche gras, 19 février 1792, des gardes nationaux du village firent irruption dans les bâtiments de l'abbaye, au retour d'un rassemblement au chef-lieu de canton, et depuis lors les religieux qui y étaient hospitalisés, ne cessèrent plus d'être inquiétés de toutes manières ²³). Le 2 avril, un témoin de ces désordres, frère Dominique Limal, âgé de 81 ans, et profès de Vicoigne depuis 61 ans, rendit le dernier soupir ²⁴). Le 7 mai le curé constitutionnel viola l'asile de ses confrères dans le sacerdoce pour y consommer un sacrilège ²⁵) ; et ceci déterminait peut-être le frère Michel Lanvin, de l'abbaye de Vicoigne à se réclamer des dispositions de la loi sur les maisons de réunion pour prendre congé pendant un mois et se retirer à Saint-Amand ; il en revint après expiration du délai de rigueur ; enfin le décret des 7-16 août 1791 sur les religieux non-assermentés fut le signal de la dispersion : quinze jours leur étaient laissés pour se soustraire à la déportation ; mais les départs ne furent pas tous précipités ; car il résulte de déclarations ultérieures du prémontré Sébastien Boitte, que lui-même quitta seulement Hasnon le 15 septembre pour se retirer chez des parents à Ostiche près d'Ath ²⁶). Précédemment le frère Norbert Coppens s'était déjà éloigné pour se rendre à Jurbize au domicile de sa mère malade ; mais amené à Valenciennes, après arrestation, il fut envoyé à Cambrai, où, sur sa demande, il obtint un congé d'un mois, le 6 juillet 1792 ²⁷).

La maison de Vicoigne avait été désignée, après le départ des prémontrés, pour servir d'abri à un groupe de religieux bénédictins ; et selon les prévisions du décret du 23 mai 1791 ²⁸), ils devaient se compter 98. Ils s'y trouvaient cependant au nombre de 23 au 1^{er} septembre de la même année : douze d'Hasnon, onze d'Haspres ; et aucun des membres de la communauté de Crespin n'y vint jamais,

23) Abbé J. Dewez, déjà cité, p. 439, Lettre de dom Gosse de l'abbaye de Cysoing.

24) Arch. dép. Lille, L, 9.444, note marginale.

25) Arch. mun. d'Hasnon, reg. aux délibérations.

26) Arch. nat. à Paris, F 7, 5.399 ; et arch. dép. Lille, L, 5.045.

27) Il mourut assassiné près de Dunderwyndick, à une date inconnue. (voir Bul. soc. d'ét., t. XV (1910), p. 29).

28) Abbé J. Dehaut, *Prêtres victimes de la Révolution dans le diocèse de Cambrai*, chap. III (Maisons de réunion), pp. 196 et sv. Cambrai, 1909.

malgré les ordres reçus²⁹⁾. Depuis le 15 septembre, un bordereau accuse 52 présences³⁰⁾ : quinze prêtres d'Hasnon, neuf d'Haspres, quinze de Maroilles, un de Saint-Amand, sept de Saint-Waast, et cinq de maisons non définies. Plus tard, le 1^{er} avril 1792, ils sont 41 : quatorze d'Hasnon, dix d'Haspres, dix de Maroilles et sept de Saint-Waast. Le 30 juin suivant, ils sont 44, car un bénédictin d'Hautmont, un autre de Liessies et un troisième d'Honnecourt les ont réjoints ; enfin le 1^{er} septembre, date de leur exode, ils ne sont plus que huit du couvent d'Hasnon, sept de celui d'Haspres, et huit de Maroilles, au total vingt-trois³¹⁾.

On a pu dire de cette communauté improvisée qu'elle avait été presque idéale, en raison de l'ordre qui régna parmi ses membres ; tous étaient bénédictins ; dom Benoît Lempereur, plus tard fusillé en haine de la foi, le 25 octobre 1797, en fut l'économe³²⁾, et ce rôle le mit en relations fréquentes avec les habitants qui voisinaient le monastère, et avaient assumé la charge d'officiers municipaux de Vicoigne. Ceux-ci, sen sentant trop peu lettrés pour se défendre contre les suspicions dont ils étaient déjà l'objet le 27 avril 1790³³⁾, eurent même recours à ce prêtre pour leur correspondance, et il se prêta volontiers à leurs désirs³⁴⁾ ; mais ils ne tardèrent pas à être

29) Abbé Em. Trelcat, *Hist. de l'abbaye de Crespin*, t. II, p. 118.

30), 31), 32) Arch. dép. Lille, L, 9.444.

Abbaye d'Hasnon (15 religieux) : Louis Alard, Amand Becquet, Paul Carlier, Antoine Cauchy aîné, Colombar Delattre, Pierre Hovine, Bonaventure Jacqmart, Alexandre Lalou, prieur, Henri Leboucq, Jean-Baptiste Lejeune, Joseph Lestocquoy, Augustin Matil, Célestin Millot, Maximilien Pinquet, abbé, Romain Verain.

Prévôté d'Haspres, (10 religieux) : Odon Bousez, ... Bridelance, ... Delavigne, ... Dentrebecq, Odolphe Dubois, cadet, Charles Dubois, aîné, Isidore Lebeau, aîné, Ambroise Leriche, prévôt, ... Roussel, ... Vanouthoone.

Abbaye de Maroilles, (10 religieux) : Pierre-Joseph Boitte, Paul Bondu, Maur. Cauchy, cadet, Humbert Courbet, Placide Dusol, Bernard Fournier, Joseph Lelong, Benoît Lempereur, prieur, Marcel Mairiau, ... Patte, ... Rousseau, Maur. Senépar, abbé, ... Soufflet, François Suret, Vincent Vallez.

Abbaye de St.-Amand : Olivier Despinoy.

Collège de St.-Waast à Douai (7 religieux) : ... Decarnin, ... Decocq, ... De-reux, Louis Lebeau, cadet, Barthelemy Lenglet, Vigor Lorquin, ... Wengne.

Abbaye d'Hautmont : Benoît Bailleul.

Abbaye d'Honnecourt : François Dupas.

Abbaye de Liessies : Anselme Briet.

Origine inconnue : (5 religieux) : ... Boulenger, ... Delannoy, ... Deltour, ... Druesne, ... Mayeur.

33) Arch. nat. à Paris, D¹¹, 46, liasse 1342.

34) Arch. dép. Lille, L, 5.067. Lettre de dom B. Lempereur du 24(?) octobre

évincés et menacés de poursuites, sur l'intervention de commissaires de l'Assemblée nationale, qui se trouvaient alors à Valenciennes, et la condescendance de dom Lempereur fut incriminée pour hâter l'expulsion des hôtes de l'abbaye ³⁵⁾.

La mise à exécution de cette décision, prise le 1^{er} septembre 1792, fut confiée à Claude Lemoine, administrateur du district et résidant à Raismes ³⁶⁾ ; elle fut appuyée d'instructions verbales ; mais la population ne pouvait être hostile aux prémontrés ; une partie des habitants leur louait des services dans la forêt ; la perturbation causée par leur départ eut pour effet une stagnation de travail qui s'accuse dans les réclamations de cette époque ³⁷⁾ ; et pour ameuter contre les bienfaiteurs séculaires de Raismes, l'institution nouvelle des gardes nationaux fut mise à profit.

3. La spoliation et les derniers religieux.

La spoliation avait en effet sa répercussion dans ce village ; les demandes d'achat, présentées sous la forme administrative de soumissions y avaient été peu nombreuses en 1790 ¹⁾. En janvier 1791, Claude Lemoine s'inscrivit pour l'acquisition de l'auberge de Pourcelet, qui était la maison la plus importante, à l'extérieur de l'enceinte de l'abbaye. Le moulin à vent, en bordure de la grande route, et plusieurs terres faisant front à cette route, furent en outre cédés au cours de la même année. Les bâtiments de l'abbaye et ses dépendances immédiates, c'est-à-dire les pâtures du Gard, furent seulement aliénés le 2 novembre 1795 ²⁾. Quant aux terres et pâtures, qui constituaient le domaine foncier voisin de l'abbaye, il fut l'objet d'une spéculation sur vente, dont le solde bénéficiaire était promis aux membres de la garde nationale de Raismes ; et cette opération honteuse, basée sur une vente du séquestre du 8 mai 1792 ³⁾ fut amorcée par une constitution de société, dont l'aboutissement devait être un partage par portions égales.

1791, et lettres mentionnées dans l'arrêté des com. de l'Ass. nat. du 1^{er} sept. 1792 (*Ibidem*, Q, liasse 1024).

35) Arch. dép. Lille, Q, 1024. Lettre déjà mentionnée des com. de l'Ass. nat.

36) *Ibidem*, Q, 667. Lettre du 12 déc. 1792, signée J. Miroux.

37) Arch. dép. Lille, L, 9.459 et 9.667. Lettres de la mun. de Raismes du 21 mai 1791 et du 24 suivant, en faveur des pauvres de la commune.

1) Arch. dép. Lille, Q, 611.

2) *Ibidem*, Q, registre 635.

3) *Ibidem*, Q, 615 (affiche 75 publiée le 31 janv. 1792.) — et arch. de M^e Carpentier, not. à Valenciennes (8 mai 1792).

Ce jour-là, le sieur Lemoine était venu personnellement dans l'abbaye pour y surveiller l'enlèvement des reliquaires, dont plusieurs étaient en argent, et étaient destinés à la Monnaie de Lille ⁴⁾, il s'inscrivit avec le prêtre apostat, qui résidait à Vicoigne, parmi les soixante-dix signataires de l'acte de société ; et le 10 mai, devenu l'un des commissaires du groupe, avec charge de la recette des fonds nécessaires à cet agio, il fut un de ceux à qui fut ensuite allouée une indemnité pour coopération à la direction de l'entreprise. Certains gardes nationaux reçurent une indemnité globale, de mille écus, et tout se résolut en une adjudication pardevant notaire à Valenciennes, après diverses transactions, dont une eut pour résultat de laisser à Nicolas Bouy la propriété des bâtiments de l'auberge du Pourcelet, qu'il tenait précédemment en location ⁵⁾.

Au milieu de ces incidents, les scènes scandaleuses, dont l'abbaye d'Hasnon fut le théâtre, furent épargnées aux hôtes de Vicoigne ; plusieurs vases sacrés, demeurés dans l'abbaye après leur départ, en furent seulement retirés après le 6 octobre 1792 ⁶⁾ à destination de la Monnaie ; cependant, au témoignage de dom Benoît Lempereur ⁷⁾, ils avaient souffert de la pénurie des linges et vêtements sacerdotaux nécessaires à la célébration des Saints Mystères ; et, à leur sortie, il leur avait été interdit de rien emporter de ce qu'ils avaient amené avec eux en venant à Vicoigne ⁸⁾. Les malheureux prêtres furent donc jetés à la rue dans des conditions non moins iniques que les prémontrés réfugiés à Hasnon. L'un de ces derniers, Jean-Baptiste Daunel mourut un an après, le 20 août 1793 ⁹⁾ au domicile de son frère à Valenciennes, et la déclaration de son décès fut souscrite par frère Bernard, né Alexandre Delouvain, de la même abbaye.

Une armée autrichienne occupait la ville depuis le 28 juillet, et prenant la contrepartie des menées révolutionnaires, elle permit aux prêtres proscrits de reprendre possession de leurs presbytères et de leurs cloîtres. Dès le 6 août 1793 ¹⁰⁾ le frère Théodore

4) Arch. dép. Lille, Q, 664-665. Renseignement général de l'or... déposé au directoire du district de Valenciennes.

5) Arch. de M^e Carpentier, not. à Valenciennes (même dossier).

6) Arch. dép. Lille, Q, 664-665.

7) *Ibidem*, Q, 649-650. Lettres de dom B. Lempereur du 19 octobre (?) et du 12 nov. 1791.

8) *Ibidem*, Q, 1.024. Note marginale sur une lettre du 3 sept. 1792, signée par dom Isidore Lebeau.

9) Arch. mun. de Valenciennes. Etat-civil.

10) *Passim* (arch. dép. Lille, Q, 1.024) ? ; et arch. mun. Valenc. H, 6 et 22 bis.

Beauvois se retrouve dans l'abbaye de Vicoigne ; et ayant de suite sollicité la restitution du mobilier qui en avait été enlevé, et était déposé en partie au Refuge de l'abbaye à Valenciennes, il y fut autorisé, par la Jointe autrichienne, établie dans cette ville, mais sous certaines réserves, notamment à charge des pains dits d'abbaye c'est-à-dire de pensions d'Etat, et à charge aussi d'un serment. La Jointe exigea en outre de l'argent ; elle mit à contribution les bois de l'abbaye, mais renonça à transformer ses bâtiments en ambulance militaire, en raison de leur éloignement ¹¹⁾].

Valenciennes fut reprise ensuite par les armées françaises le 27 août 1794, et le conventionnel Jean-Baptiste Lacoste en ayant profité pour s'emparer de l'autorité, beaucoup d'habitants s'empresèrent d'émigrer. Le curé de Curgies, Charles Ochin, ne put échapper, et subit le martyre de l'échafaud, le 18 octobre suivant : il était profès de Vicoigne ¹²⁾. Un de ses confrères, frère Sébastien Boitte ¹³⁾, fut comme lui victime de son zèle, mais à une date plus éloignée, le 11 juin 1801. Arrêté à Sallau (aujourd'hui Sallaumine dans le diocèse d'Arras) pendant qu'il célébrait la messe, et sans qu'on lui permit de l'achever, il mourut dans la prison dite des Ecosais, à Douai, après deux années environ de détention. Il avait été dénoncé par un agent municipal de Noyelle-sous-Lens, à la suite d'une lacération d'arbre dit de la Liberté, dans cette dernière commune par des jeunes gens, qui d'abord l'avaient entendu prêcher, et il était prévenu d'émigration ; mais en réalité, il faisait fonction de missionnaire au moment de son arrestation, et il réussit à se disculper, comme émigré, après quelques mois de détention.

Avec les frères Charles et Sébastien, les religieux prémontrés de Vicoigne se comptaient encore vingt-quatre au moment de leur dispersion définitive. Sept d'entre eux, Théodore Beauvois, Laurent Bouché, Paul Bourgeois, Bernard Delouvain, Albert Durand, Raphael Gadelin purent revoir des jours meilleurs et se dévouer dans le ministère des paroisses au service de communautés religieuses jusqu'à leur décès. Cinq autres, Godefroid Caillau, Michel Lanvin, Emmanuel Marchant, Joseph Rondeau, et (?) Pierre Vangierdegom moururent au lieu de leur naissance. Trois périrent en exil, "au delà du Rhin" : Louis Caullet, Frédéric Ledieu, Ferdinand Regnier ; le sort de Gilbert Théry, natif de Cambrai, est mal défini, et l'on sait de François Hacqus, Constantin Liénart et Alexandre Lefebvre

11) Abbé Em. Trelcat, *Histoire de l'abbaye de Crespin*, t. II, p. 201.

12) Abbé J. Dehaut, *Prêtres victimes*, pp. 586 et 589.

13) Arch. dép. Lille, L, 1.177 ; et Arch. nat. à Paris, F 7, 5.399.

qu'ils sont morts dans les Pays-Bas. Le frère Albert Leducq, en résidence à Danderwyndick pour la gestion de quelques biens récupérés de l'abbaye, y est décédé en 1802 à 87 ans. L'abbé Jean Grenier habita en dernier lieu au n° 5 de la Grande Rue du Faubourg de Paris, à Valenciennes, et la déclaration de son décès, en 1812, fut faite par le frère Théodore Beauvois alors curé d'Estreux. Enfin le frère Ignace Lahon, lui aussi profès de Vicoigne ¹⁴⁾, mais éloigné de bonne heure de la communauté pour cause de débilité d'esprit, et rendu à la liberté en 1790, après vingt ans de refuge dans la maison des Bons-Fils à Armentières, revit son monastère, mais s'en éloigna de suite pour vivre seul à l'aide d'une pension d'Etat, et ne tarda pas à se trouver sans soutien et chargé de dettes.

Ajoutons que deux anciens profès de Vicoigne, Léopold Motte et Antoine Delvigne, devenus ensuite religieux de Château-l'abbaye, survécurent dans le ministère, le premier jusqu'en 1840, le second jusqu'en 1842, et celui-ci, mort à Tournai à 95 ans, a laissé un nécrologe des dix-sept abbayes avec lesquelles celle de Vicoigne était en confraternité ¹⁵⁾.

Raïsmes.

J. GENNEVOISE

14) Arch. dép. Lille, L, n° 5.110 ; et Q, farde 649-650, Inventaire du mobilier de l'abbaye de Vicoigne du 29 juin 1791.

15) Texte du nécrologe, avec analyse dans le *Bulletin soc. d'ét. prov. Cambrai*, t. XV (1910), pp. 29 à 37.